

La collecte des encombrants, c'est sur **RENDEZ-VOUS !**

Depuis le 1^{er} janvier 2010, la Ville de Nouméa a mis en place un nouveau système de collecte des encombrants : le ramassage individualisé sur rendez-vous.



N° Vert 050 060

APPEL GRATUIT

Plus simple,
plus souple,
plus propre...
et **toujours gratuit !**

Et une fois par mois, ramassage des **DÉCHETS VERTS :**

> Les déchets verts doivent être sortis aux dates prévues. Le calendrier est disponible auprès de Star Pacifique ou www.proprete-urbaine-noumea.nc

> Ils ne doivent pas être déposés contre un transformateur électrique, sur un compteur d'eau ou une canalisation, sous une ligne électrique ou téléphonique, contre des murs ou des clôtures.

> Les déchets présentés à la collecte ne doivent en aucun cas occasionner une gêne pour les piétons.

> Ne sont pas définis comme déchets verts les déchets issus de défrichage de terrains et de coupe d'arbres entiers.

> Le volume maximal des déchets présentés à la collecte est de 2 m³ par foyer.

> Dépôt gratuit pour les particuliers au centre de Ducos (rue Pelatan) à Gadji ou à la Coulée

N° Vert 050 060

APPEL GRATUIT

STAR PACIFIQUE

27, avenue Foch - 98800 Nouméa
www.proprete-urbaine-noumea.nc



NOTRE VILLE EST UN TRÉSOR PAS UN DÉPOTOIR !



L'enlèvement
des déchets encombrants,
c'est **GRATUIT** et c'est
SUR RENDEZ-VOUS !



LA MARCHÉ À SUIVRE

- 1 Vous appelez le **050 060** du lundi au vendredi de 7h30 à 17h30
- 2 Lors de votre appel, votre interlocuteur prend vos coordonnées et la liste des encombrants à enlever. Et il vous rappelle sous 48 heures, pour vous informer de la date du ramassage de vos objets encombrants.
- 3 À la date convenue, vous déposez vos encombrants devant chez vous au bord du trottoir, en fonction de la tranche horaire qui vous a été donnée.

LES BONS RÉFLEXES

- > Veillez à ce que le dépôt de vos encombrants sur le trottoir ne gêne pas la circulation des piétons.
- > Un doute sur la nature, le poids ou la quantité d'objets encombrants acceptés :

APPELEZ LE 050 060.

> Si le volume de vos encombrants ne justifie pas le déplacement d'un camion à domicile (par exemple pour une chaise usagée, trois planches et un écran d'ordinateur), ayez le réflexe déchetterie !

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE ENLEVER GRATUITEMENT

Dans la limite de 2 m³ par enlèvement, 3 fois par an et par foyer.



> Lave-linge, réfrigérateur, cuisinière...

> Fauteuils, canapé, table, commode...

> Vélos, cycles...

> Matelas, sommier...

> Cartons...

Exemple :

**2 m³ = 1 lave-linge + 1 frigo + 1 télé
+ 1 four micro-ondes + 1 chaise + 1 bureau**

CE QUE VOUS NE POUVEZ PAS FAIRE ENLEVER

- les déchets verts
- les gravats et résidus de démolition
- les pièces mécaniques
- les produits inflammables ou infectieux
- les déchets toxiques
- les pots de peinture
- les piles, batteries, etc

+ tous les déchets qui rentrent dans le coffre de votre voiture et que vous pouvez apporter à la déchetterie de Ducos.

LA DÉCHETTERIE DE DUCOS

7 jours sur 7, vous pouvez déposer gratuitement vos déchets verts et encombrants* au :

Quai d'apport volontaire de Ducos.
11, rue Pelatan - ZI Ducos - 28 75 55

Ouvert du lundi au dimanche de 6h30 à 17h30

** En cas de doute sur la nature des déchets autorisés, contactez la déchetterie*

**TOUT CONTREVENANT EST PASSIBLE D'UNE AMENDE
ALLANT JUSQU'À 178 900€**